## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département : Landes

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GAMARDE LES BAINS

Présents : Mmes Sophie Despériès, Isabelle Dugène, Nathalie Garein, Maryse Lespez, Céline Villenave et Mrs Patrick Dupreuilh, Julien Lageste

Séance du 2 août 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris par à la délibération
15	15	11

l'an deux mille vingt quatre
et le 2 août
à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, sous la présidence de M. Jérôme Curutchet, maire.

Excusés : Mmes Camille Dulamon, Solange Lassalle, Mrs Jean-Marc

et Pierre Languetin

Castets, Denis Lacape, Adelino Machado

Absents: Mme Patricia Roudaut

Procurations : Camille Dulamon à Jérôme Curutchet Denis Lacape à Julien Lageste

Secrétaire de séance : Sophie Despériès

Monsieur le Maire rappelle que l'ouverture officielle de la Ludo-Médiathèque est prévue pour le mois d'octobre.

Il rappelle également le souhait de la collectivité d'intégrer les bénévoles dans ce projet à vocation sociale.

Ainsi, pour un meilleur fonctionnement et pour permettre à chacun de connaître ses droits et ses devoirs, deux documents ont été établis et envoyés aux conseillers municipaux pour prise de connaissance :

- Le règlement intérieur ayant pour objet de déterminer les conditions de fonctionnement de la Ludo-Médiathèque : conditions d'accès et d'inscriptions, règles d'utilisation des différents services proposés...
- La convention d'engagement réciproque à destination de tous les bibliothécaires volontaires (bénévoles) qui souhaitent participer à ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE le règlement intérieur de la Ludo-Médiathèque et la convention d'engagement réciproque
- CHARGE Monsieur le Maire de signer le règlement intérieur et une convention avec chaque bibliothécaire bénévole.

Date de la convocation 23,07,2024

> Date d'affichage 23.07.2024

Objet de la délibération

LUDO-MEDIATHEQUE : règlement intérieur et convention de volontariat

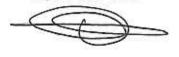
Secrétaire de séance, Sophie DESPERIES

Acte rendu exécutoire après

dépôt en Préfecture le 6 août 2024

Et publication du

6 août 2024



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus J. CURUTCHET, Maire AMARDE